

Soixante ans de dissuasion nucléaire : bilan et perspectives

Bruno Tertrais

maître de recherche

(23 septembre 2005)

Il y a, dans la brève histoire de la bombe atomique, quatre tournants. Le premier est l'invention de l'arme thermonucléaire. Avec elle, l'arme nucléaire connaît un saut qualitatif. La fusion nucléaire permet d'atteindre des niveaux d'énergie sans commune mesure avec les bombardements de la Seconde Guerre mondiale – y compris celui d'Hiroshima. L'arme nucléaire la plus puissante jamais réalisée, la « Tsar Bomba » testée par les Soviétiques le 30 octobre 1961, dégage une énergie approchant l'équivalent de 60 mégatonnes de TNT. Avec de telles armes, il devient techniquement possible, pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, de rayer de la carte un pays entier tel que la Belgique ou le Danemark avec une seule bombe. Avec la Bombe H, la futilité d'une guerre nucléaire apparaît pleinement. C'est d'ailleurs précisément pour cela qu'Andrei Sakharov avait conçu la formule de 1961 – qui pouvait théoriquement permettre d'atteindre les 100 mégatonnes.

Deuxième tournant : celui de 1962. On le sait maintenant avec l'ouverture des archives soviétiques, le monde est passé tout près de la catastrophe nucléaire. C'est le moment de la prise de conscience des dangers de la guerre nucléaire, de l'inévitabilité de la détente voire de la coexistence pacifique, et de la nécessité de la maîtrise des armements. C'est également à la même époque que le statut de l'arme nucléaire comme instrument de dissuasion commence à être conforté avec la doctrine de riposte graduée.

Troisième tournant : celui du désarmement nucléaire initié en 1987. Avant cette date, on était dans une logique de simple maîtrise des armements. Aujourd'hui, à l'exception notable de la Chine, toutes les puissances nucléaires officielles sont dans une phase de contraction ou de stabilisation de leurs armements nucléaires.

Enfin, dernière rupture : l'émergence d'une vision nouvelle de l'arme nucléaire dans les années 1995-1996, qui a consacré l'idée de ce que l'on

pourrait appeler une « exception nucléaire ». C'est l'époque de l'accession de l'ensemble des membres non nucléaires de l'ONU au TNP, de la prorogation du Traité pour une durée indéterminée, de la conclusion du TICE, et enfin de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la licéité de l'emploi de l'arme nucléaire (qui a eu un impact politique non négligeable). En parallèle, il est procédé au déciblage des forces et à la dénucléarisation complète des forces terrestres occidentales, ainsi que des marines de surface (la France étant de ce point de vue une exception).

Aujourd'hui ce qu'il est convenu d'appeler le « tabou nucléaire » se renforce de plus en plus. Soixante ans sans emploi de l'arme nucléaire, cela mérite d'être souligné et peut-être même fêté. La tragédie d'Hiroshima ait eu pour effet de nous immuniser. Sans doute aussi avons-nous eu de la chance, notamment en 1962. A moins qu'il ne faille y voir dans l'absence de conflit Est-Ouest l'intervention de la « Divine Providence » que Jean-Paul II mentionnait dans son testament. (L'Encyclique « Pacem in Terris » avait d'ailleurs été suscitée par la crise de Cuba¹.) Mais les faits sont là. L'arme nucléaire n'a pas été employée alors que les tentations n'ont pas manqué. Or plus le temps passe, plus le tabou nucléaire se renforce. C'est une bonne nouvelle : contrairement à ce que l'on pouvait penser, les nouveaux détenteurs de l'arme nucléaire ont adopté une logique de dissuasion. L'évolution des rapports indo-pakistanaïes depuis la fin des années 1980 est d'ailleurs parfaitement conforme à la théorie de la dissuasion !

C'est l'une des raisons pour lesquelles je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui un « affaiblissement du seuil nucléaire ». Contrairement à ce qui est régulièrement colporté, il n'y a pas d'évolution de la doctrine nucléaire américaine vers une « doctrine d'emploi ». Aucune déclaration, aucun texte officiel ne permet de dire que la doctrine américaine a évolué dans ses fondements. En particulier, l'idée selon laquelle les États-Unis auraient désormais adopté une logique de « frappe préventive nucléaire » ne repose sur aucun fondement. (En revanche, la *préemption* a toujours fait partie des options américaines.) Quant aux soi-disant nouvelles armes nucléaires américaines – qui n'existent aujourd'hui qu'à l'état de projet – elles ne seront pas nécessairement de faible puissance, contrairement à ce que l'on a pu lire ici ou là, et surtout, elles sont destinées à une logique de dissuasion.

C'est une forme de paradoxe : en Amérique, la peur du nucléaire reste intacte (même si elle ne se présente pas de la même manière qu'au temps

¹ « 111 - Et ainsi les populations vivent dans une appréhension continuelle et comme sous la menace d'un épouvantable ouragan, capable de se déchaîner à tout instant. Et non sans raison, puisque l'armement est toujours prêt. Qu'il y ait des hommes au monde pour prendre la responsabilité des massacres et des ruines sans nombre d'une guerre, cela peut paraître incroyable ; pourtant, on est contraint de l'avouer, une surprise, un accident suffiraient à provoquer la conflagration. » Encyclique Pacem in Terris, 11 avril 1963.

de la Guerre froide), mais jamais l'arme nucléaire n'a eu aussi peu d'importance dans la stratégie américaine.

Qu'en est-il de la distinction entre armes conventionnelles et armes nucléaires du point de vue technique ? Aujourd'hui, on peut dire que les deux catégories se sont rejointes. En effet, la plus puissante bombe conventionnelle jamais testée, la fameuse *Massive Ordnance Air Blast* américaine (« Mother of All Bombs »), est d'une énergie équivalente à la plus petite arme nucléaire jamais réalisée – c'était dans les années 1960 – c'est-à-dire une énergie équivalente à 10-15 tonnes de TNT. Mais cette arme miniature (qui équipait notamment le mortier *Davy Crockett*, ainsi que les *Special Atomic Demolition Munitions*, « le nucléaire dans un sac à dos ») n'est plus en service depuis longtemps, et les armes nucléaires les plus petites en service aujourd'hui ont une énergie bien supérieure. Surtout, ce qui me semble important c'est que ce n'est pas le nucléaire qui a rattrapé par le bas le conventionnel, c'est le contraire : c'est le conventionnel qui a rattrapé par le haut le nucléaire. Et c'est une bonne nouvelle. Car dès lors que l'on est dans une logique d'emploi, à effets équivalents, un chef d'État occidental préférera toujours le conventionnel au nucléaire.

La stratégie nucléaire est une « langue morte ». En matière de dissuasion nucléaire, tous les concepts ont été formulés avant 1975. Avant même Hiroshima l'essentiel était dit. Les physiciens américains – au premier rang desquels Joseph Rotblat, qui fut le seul à quitter le projet Manhattan – avaient déjà conceptualisé l'idée de la dissuasion nucléaire dès le début de la Seconde Guerre mondiale. Et les débats de 1944-1945 sur l'emploi de l'arme future avaient déjà fait apparaître les principaux éléments (dissuasion, démonstration, coercition...) et les principaux débats (faut-il délibérément cibler les populations civiles ?). Rien de nouveau n'est apparu après le milieu des années 1970.

En outre, hormis le cas extrême d'un affrontement militaire total entre deux puissances nucléaires majeures, les crises de demain ne se prêteront guère à la mise en œuvre des grilles conceptuelles développées au cours de la Guerre froide.

Ainsi peut-on dire que si l'arme nucléaire est moderne, parce qu'elle continue à empêcher la guerre entre deux de ses détenteurs, la stratégie nucléaire, en revanche, est une « langue morte », alors que la fin du conflit Est-Ouest a permis la redécouverte des guerres de manœuvre – la stratégie conventionnelle est aujourd'hui redevenue une « langue vivante ».

La prolifération nucléaire est à la croisée des chemins. On peut voir le phénomène de la prolifération de deux manières. La première consiste à considérer que le verre d'eau est à moitié plein. Le TNP a permis de confondre les sombres pronostics des années 1960 ; il n'y a aujourd'hui que huit ou neuf États détenant des armes nucléaires, soit grosso modo un

pays sur vingt. Mais on peut aussi le voir à moitié vide : les crises iranienne et nord-coréenne comme avant-garde d'une nouvelle vague de prolifération nucléaire, par des États cherchant non seulement à affirmer leur identité nationale mais aussi à se prémunir contre la supériorité militaire occidentale.

Quoi qu'il en soit, le fait est que l'attrait du nucléaire reste intact. La prolifération nucléaire a des causes profondes, à la fois politiques et stratégiques. La France en sait quelque chose : le nucléaire rend les nations libres, pour le meilleur ou pour le pire.

Mais l'ordre international est contesté par l'arme nucléaire. Cela a été le cas dès les origines. L'ONU est une organisation pré nucléaire, la Charte de l'ONU est un document pré nucléaire. C'est en partie (en partie seulement) une coïncidence si les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont aussi les cinq puissances nucléaires au sens du TNP. L'ordre actuel est aujourd'hui contesté. D'abord, la notion de puissance nucléaire a volé en éclat en 1998 avec les essais indien et pakistanais, qui révélaient au grand jour une capacité acquise une dizaine d'années auparavant. Ensuite, des pays non nucléaires revendiquent un statut de membre permanent au Conseil. Enfin, certains (l'Inde) ont espéré que leur statut nucléaire leur ouvrirait les portes du Conseil.

L'avenir de l'arme nucléaire se joue en Asie. Sur ce continent (au sens large du terme, c'est-à-dire comprenant le Moyen-orient) que se joue l'avenir de l'arme nucléaire. C'est là que se trouvent les arsenaux nucléaires en croissance, les principaux risques de prolifération, et les risques d'emploi. Le problème nucléaire aujourd'hui n'est plus la région du monde qui va de Vancouver à Vladivostok, mais la région qui va de Tamanrasset à Tokyo. Les autres régions du monde sont aujourd'hui, du point de vue des équilibres stratégiques, pacifiées ou dénucléarisées.

L'avenir de l'arme nucléaire semble assuré. D'autres armes sont destructrices. D'autres armes font peur. Le nucléaire n'a pas le monopole de la dissuasion. Mais aucune technologie envisageable aujourd'hui n'a les mêmes effets physiques et psychologiques. L'avenir de l'arme nucléaire semble donc assuré, peut-être même trop bien assuré. Mais l'arme nucléaire restera sans doute le monopole des États. Le risque du terrorisme nucléaire est souvent surévalué – heureusement, car le désastre de la Nouvelle-Orléans nous donne une idée assez précise de la vulnérabilité des villes occidentales à une catastrophe de grande ampleur. Qu'un tel fiasco puisse avoir lieu dans une ville américaine en dépit de toutes les réformes effectuées depuis le 11 septembre en matière de sécurité civile donne matière à réflexion.

Et la France ? Il y a un certain nombre d'idées reçues sur le nucléaire français. D'abord, nous aurions une doctrine originale, très différente de celles de nos alliés. Il n'en est rien, et nous partageons avec Américains et Britanniques un accord sur les « fondamentaux » de la dissuasion. Par

ailleurs, les éléments conceptuels de la doctrine française ont tous été importés. On ne saurait nier le rôle considérable de penseurs tels que le général Gallois ou le général Beaufre. Mais en matière de stratégie nucléaire, la France n'a pratiquement rien inventé – à une ou deux exceptions près : l'idée de dissuasion « tous azimuts » (expression qui n'a plus cours aujourd'hui, mais le concept reste d'actualité) ; et surtout la notion d'ultime avertissement, sorte de compromis parfait entre le « tout ou rien » et l'infinité de degrés d'escalade. Deuxième idée reçue : nous aurions une doctrine fossilisée et donc obsolète. (On notera que cette idée est parfaitement contradictoire avec une autre que l'on entend fréquemment, comme quoi la France aurait changé de conception de la dissuasion et élargi les missions des armes nucléaires.) Ce n'est pas exact. Les éléments fondamentaux de la doctrine française n'ont pas changé mais que ses modes d'application ont changé. Le rôle des armes nucléaires n'a pas évolué dans sa substance. Il s'agit toujours de protéger nos intérêts essentiels, nos « intérêts vitaux » tels qu'ils sont définis par le Président de la république, face à une menace étatique grave, quels que soient les moyens qu'emploierait l'adversaire. Certes, la définition de ces intérêts vitaux est mouvante. Mais c'est surtout la nature de la menace qui a changé. (En paraphrasant Edgar Faure, l'on aurait pu dire que la girouette reste fixe, mais que si elle change de direction c'est que le vent a tourné...) Par ailleurs, il faut rappeler que notre doctrine nucléaire a été par deux fois depuis la fin de la Guerre froide « remise sur le marbre ». La dernière révision nucléaire date du tournant du siècle. Elle s'est produite en période de cohabitation, avec la pleine participation du Premier ministre de l'époque. Elle a permis la « refondation » du consensus nucléaire autour de quelques idées forces : le refus de toute dérive vers une stratégie d'emploi ; la confirmation du rôle de l'arme nucléaire face à des menaces régionales ; le maintien de l'option de l'emploi en premier et de celle de l'exercice, si nécessaire, de l'ultime avertissement ; enfin l'affirmation implicite du caractère « tous azimuts » de la dissuasion, même face à une éventuelle menace géographiquement très éloignée.

Cela dit, il y bien eu quelques évolutions notables, avec une plus grande souplesse donnée aux moyens, et une adaptation du mode opératoire de la dissuasion face aux puissances régionales, dont les « centres de pouvoir » seraient en priorité menacés. Ainsi l'arme nucléaire française est-elle d'une part, une assurance-vie contre d'éventuels retournements négatifs du contexte stratégique global, et, d'autre part, un moyen de neutraliser les arsenaux de puissances régionales désireuses de changer le statu quo à leur profit, ou d'empêcher une intervention militaire européenne.

Les critiques de la politique nucléaire française portent aussi sur la dimension budgétaire. Pourtant il ne semble pas y avoir de gisement d'économies dans le budget nucléaire français. Toute décision programmatique lourde aurait un impact majeur sur la cohérence de l'édifice, alors que les économies réalisées seraient incertaines. On évoque parfois un soi-disant exemple anglais, la Grande-Bretagne ayant supprimé sa composante aéroportée. On pourrait démontrer facilement pourquoi cette décision

n'est pas transposable à la France, ne serait-ce que pour deux raisons : les performances exceptionnelles du missile Trident-2 D5, et l'intégration de la dissuasion britannique à celle de l'OTAN (qui dispose toujours d'une composante aéroportée, collective). Mais surtout, la composante aéroportée a sans doute le meilleur rapport coût/bénéfice de la dissuasion. Quant à l'arrêt du 4ème SNG ou du M51, ce seraient des décisions financièrement, technologiquement et stratégiquement absurdes. Enfin, si des économies étaient faites sur le nucléaire, ce serait vraisemblablement dans le cadre d'un effort global d'ajustement du budget de l'État. Les éventuelles économies réalisées n'iraient pas à l'Hôtel de Brienne, mais à Bercy.

Ceci ne signifie pas que tout va bien pour la dissuasion nucléaire française. Un certain nombre de défis existent : la place du nucléaire français au sein de l'Alliance atlantique alors que se profile le développement des défenses antimissile en Europe ; l'articulation de notre force nucléaire avec la PESD dans une Europe élargie ; ou encore le maintien du consensus national alors qu'une nouvelle génération de responsables politiques et militaires, qui n'ont pas connu la Guerre froide et sont moins convaincus des bienfaits du nucléaire, arrive aux commandes. Enfin, nous devrions sans doute revoir et adapter notre langage public, qui contient des expressions difficilement compréhensibles (comme les « intérêts vitaux ») voire totalement absurdes (comme celle d'arme de « non-emploi »). Le langage dissuasif doit pouvoir être compris par les responsables politiques, par l'opinion publique, mais aussi, et avant tout, par tout adversaire potentiel.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur